

**UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH
FACULTÉ D'INGÉNIERIE
ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DE BEYROUTH**

FICHE DE CANDIDATURE

Master

Sciences de l'Eau
Structures et Mécanique des sols

Génie Électrique
Intelligence Artificielle

Matricule : (Si le candidat a préalablement été inscrit à l'USJ) _____

Nom _____ **Prénoms** _____ **Prénom du père** _____

Date et lieu de naissance _____

N° du registre d'État Civil _____ Circonscription _____

Nationalité _____ Rite _____ Sexe M F

Situation familiale :

Célibataire

Marié

Divorcé

Adresse personnelle : Rue _____

Ville _____ Pays _____

Téléphone _____

Portable _____

Adresse électronique _____

Derniers Etablissements fréquentés :

Ecole _____

Date de l'obtention du Baccalauréat/...../..... Session : 1^{ère} 2^{ème}

Université _____ Faculté _____ Département _____

Adresse _____ Téléphone _____

Diplômes universitaires obtenus :

Intitulé	Spécialité	Lieu d'obtention	Année
1			
2			

Moyenne annuelle des trois dernières années d'études :

Année	Moyenne du candidat	Moyenne de la promotion

Expériences professionnelles

Fait à _____

Le _____

Signature du candidat

Pièces à joindre à la fiche de candidature :

- Copie certifiée conforme du Baccalauréat Libanais ou équivalent
- Copies certifiées conformes des diplômes obtenus.
- Copies certifiées conformes des notes obtenues au cours des études universitaires.
- Liste des enseignements suivis au cours de la scolarité en relation avec le Master Recherche.
- Extrait d'état civil.
- Deux photos d'identité.
- Curriculum Vitae du candidat.
- Copie des publications scientifiques (*si elles existent*).
- Engagement précisant la maîtrise de la langue française.
- Une lettre de recommandation sous pli fermé pour les étudiants qui n'ont pas fait leurs études à l'ESIB

Frais du dossier 150 000 LL

(1)-Le candidat est tenu de présenter pour constat, les documents originaux le jour de l'inscription.

Candidature à déposer au Secrétariat de la Faculté d'Ingénierie, Campus des Sciences et Technologies, Mar Roukos, Tél. : (01) 421316/7

La sélection s'effectue sur étude de dossier, dans la limite des places disponibles. Les candidats admis doivent régler en juillet le paiement d'un acompte de 1 000 000 L.L. Cet acompte, à valoir sur le premier terme de la scolarité, ne peut être remboursé qu'en cas d'échec en maîtrise ou en diplôme d'ingénieur.